



Modification simplifiée n°3
du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Cournonsec

AVIS DE MISE A DISPOSITION

Par délibération n°M2021-25 en date du 1^{er} février 2021, le Conseil de Métropole a précisé les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Cournonsec visant à corriger deux erreurs matérielles.

Le projet de modification simplifiée n°3 du PLU, l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes associées ainsi qu'un registre destiné à recevoir observations, suggestions et remarques seront mis à disposition du public pendant un mois, **du lundi 22 mars 2021 au vendredi 23 avril 2021 inclus**, à la mairie de Cournonsec et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, aux jours et horaires habituels d'ouverture (sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles).

Durant la période de mise à disposition, le dossier sera également consultable sur le site internet de la Commune de Cournonsec (www.cournonsec.fr) et sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole (www.montpellier3m.fr/mise-a-disposition-du-public).

A l'issue de la mise à disposition, le Président de Montpellier Méditerranée Métropole en présentera le bilan devant le Conseil de Métropole. Le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, sera alors soumis pour approbation au Conseil de Métropole.